

**Axe prioritaire 3** « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion »  
**Objectif spécifique 1** « Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne »

**Opération : « Chantiers d'insertion »**

**Période d'exécution : du 1er janvier au 31 décembre 2022**

**Le contexte :** La Communauté Urbaine de Limoges Métropole a mis en place deux chantiers d'insertion par voie de marchés publics dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Ville de Limoges : un marché concernant l'entretien des espaces publics sur le quartier du Val de l'Aurence attribué à l'association les Chantiers des Chemins Jacques et un marché concernant l'entretien des espaces publics sur les quartiers de la Bastide, du Vigenal et de Beaubreuil attribué à l'association ASFEL.

Le support d'activité de ces chantiers concerne la réalisation de travaux (nettoyage des fossés d'appui et des terrains, le désherbage manuel...) nécessaires à l'entretien des espaces publics des quartiers considérés.

**Les objectifs de l'opération :** L'action a pour finalité d'œuvrer en faveur des publics en difficulté d'insertion professionnelle, en proposant un accompagnement socio-professionnel basé sur la remobilisation et la construction de parcours individualisés mais également sur la mise en situation dans un cadre véritablement professionnel.

A ce titre, ces chantiers d'insertion ont pour vocation d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives des participants mais également d'organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation des participants en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'insertion professionnelle durable.

**Le déroulement de l'action :** Les recrutements sont effectués par ces associations et se déroulent en présence de représentants des services de Limoges Métropole (Direction Travaux et Infrastructures) et de la Ville de Limoges (Direction des Espaces Verts). Chaque participant signe ensuite un contrat de travail et des avenants en cas de prolongation.

Une fois que les participants sont en poste, les heures de travail rémunérées, support de la démarche d'insertion, sont assorties d'un dispositif d'accompagnement spécifique à chaque personne. Celui-ci se décline à travers plusieurs étapes : les entretiens individuels de suivi socio-professionnel, les temps collectifs, le traitement de problématiques autres que l'emploi (habitat, santé...) par la mise en relation avec les différents partenaires sociaux et professionnels compétents (travailleurs sociaux...), le suivi médico-social, etc. A ce titre, les encadrants et les accompagnatrices reçoivent régulièrement les participants afin de dresser un bilan des progrès réalisés et d'ajuster les étapes nécessaires à la réalisation de leur projet.

Chaque chantier d'insertion dispose d'un agrément pour 18 postes. Ils peuvent accueillir chacun environ 38 participants liés au turn-over sur ces activités. Les participants à cette opération sont domiciliés sur le territoire de Limoges Métropole et sont accompagnés dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

**Plan de financement**

Dépenses	Total
Dépenses directes :	216 745,00 €
1. Personnel	6 844,00 €
2. Prestations externes	243 972,00 €
Dépenses indirectes de fonctionnement (forfait 20%)	1 368,80 €
Dépenses totales	252 184,80 €

Ressources	Total
Fonds Social Européen	100 000,00 €
Commune de Limoges	95 000,00 €
Autofinancement	57 184,80 €
Ressources totales	252 184,80 €